télécopieur au (613) 941-2505.

Vous pouvez également appeler le

Bureau (qui accepte les appels à

frais virés) aux numéros suivants :

Le Bureau international des

Comptes de retenue des nonrésidents : (613) 952-2344 Programme de résolution de problèmes : (613) 957-1407 Renseignements généraux : (613) 954-1368

Si vous avez accès à Internet, vous pouvez obtenir de l'information sur Revenu Canada et télécharger un grand nombre de ses publications et formulaires à l'adresse http://www.rc.gc.ca/.

Vous voudrez peut-être consulter un conseiller en planification financière, qui pourra vous guider pour ce qui est des cotisations aux régimes enregistrés d'épargne retraite (REER) et au Régime de pensions du Canada (RPC) pendant un séjour à l'étranger.

## Le courrier

Si vous résidez à l'étranger pendant une assez longue période, vous pouvez prendre des dispositions pour vous faire envoyer votre courrier dans une boîte postale ou, le cas échéant, à la mission canadienne la plus proche. La mission gardera tout courrier de la taille d'une lettre (pas de colis) que vous pourrez venir ramasser personnellement, mais elle ne pourra pas le faire suivre.

## Déménager ses affaires personnelles

Le déménagement de vos biens et articles de ménage dans un pays étranger risque de coûter cher. Choisissez ce dont vous aurez besoin et n'envoyez que les articles que vous ne pourrez pas vous procurer sur place. Demandez à votre employeur s'il peut payer en tout ou en partie votre déménagement ou encore vous fournir les articles de première nécessité à votre arrivée.

Renseignez-vous aussi pour savoir ce que vous êtes autorisé à importer. La plupart des pays